

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-064

Date de la convocation : 12/09/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJL, Jean-Pol RICHELET, Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON GUEILLOT et M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les Communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises ;

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 07/04/2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité, D'ATTRIBUER les subventions conformément au tableau annexé à la présente délibération et DE CHARGER le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,


Benoît SINGLIT

Annexe à la délibération DB2024-64

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie / Situation autonomie	Projet	Cout du projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH
	08400 VOUZIERES	Précarité énergétique	48,83%	VMC Chauffe-eau électrique Changement des menuiseries Isolation des murs par l'intérieur	31 156,58 €	29 359,93 €	29 359,93 €	2 936,00 €	26 424,00 €
	08390 SAUVILLE	Autonomie	Mobilité réduite	Adaptation de la salle de bain Installation de volets roulant motorisés	13 658,03 €	12 416,39 €	11 966,89 €	1 197,00 €	8 376,82 €
	08240 TAILLY	Autonomie	Adaptation seniors (+ 60 ans)	Adaptation de la salle de bain	6 527,63 €	6 527,63 €	6 527,63 €	653,00 €	4 569,00 €
	08400 MANRE	Précarité énergétique	66,77%	VMC Installation d'une chaudière à granulés Installation de volets isolants Changement des menuiseries Isolation des murs par l'intérieur Isolation du plancher bas Isolation du plancher de combles perdus Isolation des rampants de toiture en pente	79 641,06 €	75 307,04 €	70 000,00 €	7 000,00 €	49 000,00 €
	08250 OLIZY-PRIMAT	Précarité énergétique	66,13%	VMC Installation d'un poêle à granulés Changement des menuiseries Isolation des murs par l'extérieur	58 030,32 €	55 005,04 €	55 000 €	5 500,00 €	38 500,00 €

BAIRON ET SES ENVIRONS		Précarité énergétique	PB - 41,10 %	Gros œuvre, couverture, électricité, chauffage, menuiseries, isolation intérieure, VMC	74 499,81 €	67 020,49 €	60 000,00 €	6 000,00 €	17 000,00 €
	08 400 VOUZIER	Précarité énergétique	41.49%	Menuiserie, Isolation planchers bas, isolation des murs par l'extérieur	30 303.68€	28 723.86€	28 723.86€	2 872,00 €	22 979,00 €
	08 250 AUTRY	Précarité énergétique	44.84%	Chaudière-eau électrique, chaudière à granulés, volets isolants, porte d'entrée PVC isolante, menuiserie double ou triple vitrage, isolation plancher des combles perdus, isolation des murs par l'extérieur	62 098.43€	57 859,07€	55 000,00€	5 500,00 €	49 500,00 €
Engagement rectificatif - Bureau du 16 mai 2024									
	08 240 VAUX EN DIEULET	Précarité énergétique		Changement des menuiseries Isolation extérieure Isolation des combles Isolation plancher bas VMC Installation d'un ballon thermodynamique Installation chaudière à granulés	93 756 €	88 127.84 €	66 452.04 €	6 645,00 €	59 807,00 €
LHI : Lutte contre l'habitat indigne GIR : Groupe Iso Ressources					Complément de subvention :		139,00 €	1 253,00 €	
					Total subvention		31 797,00 €	217 601.82 €	